



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITÉ FINANCIER

Cent quatre-vingtième session

Rome, 18-22 mai 2020

Rapport sur les placements 2019

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Aiman Hija
Directeur et Trésorier,
Division des finances
Tél.: +39 06 5705 4676

Le présent document peut être imprimé à la demande, conformément à une initiative de la FAO qui vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Il peut être consulté, ainsi que d'autres documents, à l'adresse www.fao.org.

RÉSUMÉ

- **Placements à court terme:** ce portefeuille de 1 539 millions d'USD représente principalement le solde restant à dépenser des fonds fiduciaires constitués pour financer l'exécution de projets. Les fonds sont diversifiés en termes de types d'instruments et de positions, et sont placés auprès de sociétés de gestion d'actifs spécialisées ou déposés auprès de la Banque des règlements internationaux (BRI). En 2019, du fait de la gestion prudente de la FAO, qui a opté pour des placements peu risqués, et des taux d'intérêt aux États-Unis, le rendement global a été de 2,44 pour cent, soit 24 points de plus que le rendement de l'indice de référence (2,20 pour cent).
- **Placements à long terme:** ce portefeuille d'un montant de 555 millions d'USD représente la valeur cumulée des avoirs mis de côté sur une période de plusieurs décennies pour financer la part des obligations relatives au personnel incombant à l'Organisation, qui était de 1 481,7 millions d'USD au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 117 millions d'USD par rapport aux 1 364,5 millions d'USD à la fin de l'année 2018. Ces obligations correspondent au plan d'indemnisation du personnel, au régime des indemnités pour cessation de service, à l'assurance-maladie après cessation de service (AMACS) et aux indemnités de départ. Les avoirs sont placés à 50 pour cent en actions et à 50 pour cent en titres à revenu fixe. En 2019, le rendement du portefeuille de placements à long terme a été de 12,80 pour cent, soit 1,24 point de moins que l'indice de référence, dont le rendement a été de 14,04 pour cent. L'euro s'est déprécié de 2,22 pour cent par rapport au dollar des États-Unis en 2019, ce qui a eu un effet négatif sur le rendement du portefeuille en euros après conversion en dollar des États-Unis.
- **Gestion des placements:** la stratégie de répartition des placements à court et à long terme est fixée en étroite collaboration avec la Banque mondiale, qui est le conseiller financier de l'Organisation. Des études de la gestion actif-passif sont réalisées par des sociétés spécialisées, puis examinées par le Comité consultatif pour les placements (composé d'experts de haut niveau de diverses organisations, dont la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, la BRI, la Banque asiatique de développement et l'Université Cornell) et le Comité des placements (qui est un organe interne), et enfin approuvées par le Directeur général.

SUITE QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité financier est invité à prendre note du présent document d'information.

Projet d'avis

- **Le Comité financier a pris note du rapport sur les placements 2019.**

1. Ce document est présenté au Comité financier pour information, conformément à l'article IX du Règlement financier où il est notamment prévu que: «Le Directeur général peut placer les sommes qui ne sont pas nécessaires pour faire face à des besoins immédiats, en sollicitant, dans tous les cas où cela est possible, l'avis d'un Comité consultatif pour les placements. [...] Au moins une fois par an, le Directeur général fait figurer dans les états financiers soumis au Comité financier un relevé des placements en cours.»

2. L'Organisation gère deux grands ensembles de placements: les placements à court terme, qui représentent essentiellement le solde restant à dépenser des fonds fiduciaires constitués pour financer l'exécution de projets, mais qui peuvent aussi comprendre les contributions au budget ordinaire reçues mais pas encore dépensées au cours de l'année civile, et les placements à long terme, qui représentent la valeur cumulée des actifs mis de côté sur une période de plusieurs décennies pour financer la part des obligations relatives au personnel incombant à l'Organisation.

Placements à court terme

3. Le portefeuille des placements à court terme est essentiellement constitué de fonds gérés en fiducie en attendant d'être dépensés pour la mise en œuvre de projets, des liquidités correspondant aux réserves du Programme ordinaire, et d'autres actifs. Ces fonds sont placés à court terme par des spécialistes de ce type de placements – Wellington Management, la Northern Trust Company, HSBC et la Banque mondiale – ou déposés auprès de la Banque des règlements internationaux (BRI).

4. Au 31 décembre 2019, la valeur de réalisation (en USD) des portefeuilles de placements à court terme était de 1 539 millions d'USD, contre 1 373 millions au 31 décembre 2018.

5. Les fonds sont investis auprès de gestionnaires externes et déposés auprès de la BRI, dans le cadre de mandats spécifiques à faible risque afin de préserver le capital.

6. On trouvera ci-après des informations détaillées sur ces mandats:

a) Northern Trust: L'Organisation utilise le Northern Trust Government Select Fund comme «fonds de liquidités», investissant les soldes de trésorerie excédentaires en fin de journée en USD dans un fonds commun de placement à faible risque. Le Government Select Fund se compose essentiellement de titres émis ou garantis (capital et intérêts) par le Gouvernement des États-Unis ou par des organismes publics, des intermédiaires ou des entreprises parrainées par celui-ci.

b) BRI: Ce portefeuille se compose d'un grand nombre de dépôts échelonnés. La BRI offre le plus haut niveau de qualité de crédit en raison de son intégration structurelle avec 50 banques centrales et autorités monétaires.

c) Wellington Management: Ce mandat est assorti de règles restrictives; l'Organisation autorise seulement des placements à risque très faible ou dans des instruments émis par le Gouvernement des États-Unis, tels que les bons du Trésor ou des titres d'organismes publics des États-Unis, ou garantis par celui-ci. La durée moyenne est de trois mois.

d) Banque mondiale: Ce mandat est également assorti de directives restrictives et de limites de risque serrées ne permettant le placement que dans des titres d'État, des titres d'organismes publics et officiels et d'organisations multilatérales, et dans des obligations émises par des banques ou d'autres institutions financières bien classées. La durée moyenne est de six mois, légèrement plus longue qu'avec Wellington.

e) Wells Capital Management: La duration moyenne de ce portefeuille est légèrement plus longue que ceux confiés à Wellington et à la Banque mondiale, jusqu'à 12 mois, mais les directives sont tout aussi restrictives et les limites de risque tout aussi serrées. Les placements sont autorisés seulement dans des titres d'État, des titres d'organismes publics et officiels et d'organisations multilatérales, et dans des obligations émises par des banques ou d'autres institutions financières bien classées.

f) Fonds de liquidités HSBC en euros: Ce fonds sert un objectif similaire à celui du Northern Trust Government Select Fund, mais pour des excédents de soldes bancaires à très court terme en euros. Traditionnellement, la trésorerie de l'Organisation en euros est limitée, en raison des retards enregistrés dans la réception des contributions. Les soldes en euros placés sont donc restés proportionnellement bas en 2019.

7. Le tableau suivant présente la ventilation des actifs investis dans le portefeuille à court terme, avec une comparaison par rapport à l'année précédente.

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2019
NT Government Select Fund	26 718 213,83	49 222 409,00
Banque des règlements internationaux	595 883 258,78	644 220 862,00
Wellington AM	310 411 629,65	348 120 121,00
Banque mondiale	259 518 212,07	306 104 606,00
Wells Capital Management	155 993 356,38	160 447 777,00
Fonds de liquidités HSBC en EUR*	24 572 296,91	31 313 781,99
Total	1 373 096 967,62	1 539 429 556,99

* Le fonds est en EUR. Les chiffres sont convertis au taux de change de l'ONU du 31 décembre.

Pour 2019, 28 057 148,66 EUR convertis au taux de change de l'ONU du 31/12/2019.

8. Le portefeuille de placements à court terme a donné en 2019 un rendement global de 2,44 pour cent, contre 2,20 pour cent pour l'indice de référence, soit un rendement excédentaire de 0,24 point.

9. Le rendement absolu et le rendement excédentaire ont tous deux augmenté ces dernières années, grâce au taux d'intérêt positif aux États-Unis. Le tableau suivant présente les rendements obtenus par les différents gestionnaires, par portefeuille.

Rendement du portefeuille de placements à court terme en 2019

Gestion dynamique

Gestionnaire	Wells Capital Management	2,96%
<i>Indice de référence</i>	<i>ICE BofA Merrill Lynch - billets et obligations du Trésor des États-Unis à 0-2 ans</i>	<i>2,90%</i>
Gestionnaire	Banque mondiale	2,67%
<i>Indice de référence</i>	<i>ICE BofA Merrill Lynch - billets et obligations du Trésor des États-Unis à 0-1 ans</i>	<i>2,57%</i>
Gestionnaire	Wellington Management	2,46%
<i>Indice de référence</i>	<i>ICE Merrill Lynch-bons du Trésor des États-Unis à 3 mois</i>	<i>2,28%</i>

Dépôts et fonds de liquidités

Gestionnaire	Northern Trust – fonds de liquidités	2,07%
Institution	BRI	2,21%
<i>Indice de référence</i>	<i>Bons du Trésor à 1 mois</i>	<i>2,20%</i>

TOTAL PORTEFEUILLE CT

Rendement du portefeuille (moyenne pondérée de l'ensemble des rendements des actifs à court terme)	2,44%
Indice de référence (bons du Trésor à 1 mois)	2,20%
Rendement excédentaire du portefeuille (par rapport à l'indice de référence)	0,24%

Gestion du risque pour le portefeuille à court terme

10. Les objectifs essentiels de la politique de placement à court terme de l'Organisation sont, par ordre d'importance, la sécurité du capital, la liquidité et le rendement. En outre, le risque maximal accepté par l'Organisation est un «risque faible», c'est-à-dire une probabilité négligeable de rendement négatif à l'horizon de placement de douze mois. L'Organisation s'intéresse à de nombreuses unités de mesure du risque pour la gestion de ses placements à court terme, mais elle se concentre sur trois facteurs clés pour mesurer et gérer le risque des placements: la durée, le risque de crédit et la diversification.

- a) La durée est une mesure de la sensibilité d'une obligation aux variations des taux d'intérêt. Plus la durée est faible, plus la sensibilité et, donc, la volatilité des rendements, le sont également.
- b) Le risque de crédit est la mesure de la probabilité de défaut de paiement d'une obligation. Meilleure est la notation, plus faible est la probabilité de défaut. Selon l'échelle de Standard & Poor's, la meilleure note possible est le AAA (note actuelle de la dette souveraine des États-Unis); la note la plus basse qu'un titre peut avoir avant de tomber dans la catégorie «risque spéculatif» est le BBB. La note la plus basse, qui représente le défaut, est D. La note moyenne du portefeuille à court terme est AAA/AA.

- c) Diversification: parmi les titres à revenu fixe de haute qualité libellés en USD, le portefeuille est diversifié quant aux émetteurs, à la durée et à la notation de crédit.

11. Les gestionnaires externes sont certes autorisés à s'écarter quelque peu des paramètres qui définissent les notations de crédit et la durée des titres autorisés dans le cadre de leur mandat, mais l'Organisation a comme stratégie de maintenir une durée moyenne pondérée globale d'environ trois mois. Grâce à son portefeuille diversifié d'une durée limitée et composé d'instruments bien notés, la FAO peut maximiser son rendement tout en limitant le risque à un niveau faible ou acceptable. Une étude de la gestion actif-passif a été effectuée en 2018 pour confirmer la durée qu'il fallait viser compte tenu de la situation nouvelle en ce qui concerne les taux d'intérêt, et de la tolérance de la FAO sur le plan du risque. Le Comité des placements a examiné cette question et a présenté ses considérations à la direction. Le tableau ci-dessous présente les résultats de la stratégie de gestion des risques de la FAO, les différents gestionnaires des actifs, la durée moyenne pondérée du portefeuille ainsi que la note de crédit moyenne du portefeuille au 31 décembre 2018. Les résultats excluent le fonds de liquidités HSBC en euros.

	Poids dans le portefeuille	Duration	Duration moyenne pondérée	Note de crédit moyenne (échelle de S&P)
NT Government Select Fund	3,26%	-	0,000	S. O.
Banque des règlements internationa	42,72%	0,03	0,013	S. O.
Wellington AM	23,08%	0,19	0,044	AA/A
Banque mondiale	20,30%	0,51	0,104	AAA/AA
Wells Capital Management	10,64%	0,93	0,099	AAA/AA
Total			0,26	AAA/AA

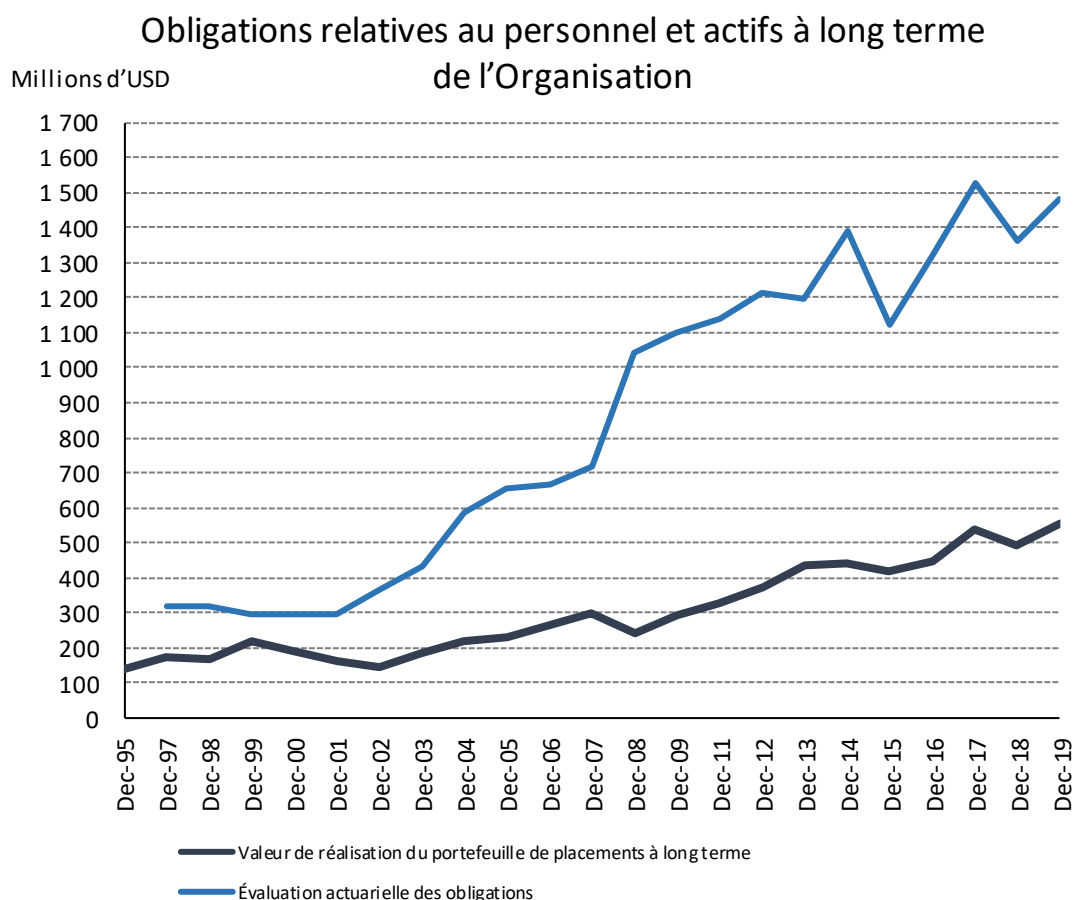
Placements à long terme

12. Le portefeuille de placements à long terme est le cumul de la valeur des titres et des revenus réinvestis sur plus de 30 ans.

13. Le principal objectif du portefeuille est de financer la part des obligations relatives au personnel qui incombe à l'Organisation:

- 1) Plan d'indemnisation du personnel – couvre les prestations en cas de maladie, d'accident ou de décès imputable à l'exercice de fonctions officielles.
- 2) Régime des indemnités pour cessation de service – conformément au principe Flemming adopté par le système des Nations Unies en ce qui concerne les conditions locales d'emploi, ce régime, applicable au personnel des services généraux, est semblable au régime d'indemnités pour cessation de service prévu par la législation italienne du travail.
- 3) Assurance-maladie après cessation de service (AMACS) – plan d'assurance médicale à l'intention des membres du personnel retraités y ayant droit et de leurs familles, dont le coût est partagé entre la personne retraitée et l'Organisation.
- 4) Indemnités de départ – prestations payables aux membres du personnel en cas de cessation de service; prime de rapatriement; indemnités de voyage et de déménagement lors du rapatriement; paiement des droits à congé acquis; indemnité de licenciement.

14. Le graphique ci-après met en évidence l'évolution de la valeur de réalisation du portefeuille de placements à long terme depuis 1995 par rapport à l'évaluation actuarielle des obligations relatives au personnel (depuis 1997).



15. L'évaluation actuarielle des obligations est effectuée à chaque exercice biennal depuis 1996-1997. La dernière en date, arrêtée au 31 décembre 2019 et réalisée par une société spécialisée, a estimé la part incombant à l'Organisation dans le total des obligations relatives au personnel à 1 481,7 millions d'USD, soit un montant en hausse de 117 millions d'USD par rapport à 2018, où il était de 1 364,5 millions d'USD. Les obligations relatives au personnel sont soumises à l'examen du Comité financier dans le document intitulé «Évaluation actuarielle des obligations relatives au personnel – 2019» (FC 180/4).

16. Le montant total de 1 481,7 millions d'USD d'obligations relatives au personnel comprend un montant de 1 348,2 millions d'USD représentant les obligations liées à l'assurance-maladie après cessation de service (AMACS). La Conférence a autorisé un financement biennal de cette couverture médicale à hauteur de 14,1 millions d'USD pour l'exercice 2016-2017, soit un montant inchangé par rapport à celui autorisé pour les exercices 2004-2005, 2006-2007, 2008-2009, 2010-2011, 2012-2013, 2014-2015 et 2016-2017.

17. Aucun financement de l'AMACS n'a été inclus dans le budget biennal pour 2018-2019.

18. Les avoirs sont placés pour 50 pour cent en actions et pour 50 pour cent en obligations. Une étude de la gestion actif-passif a été effectuée en 2018 pour confirmer de nouveau la répartition qui convenait le mieux compte tenu des objectifs du portefeuille de placements à long terme, et du degré de tolérance au risque de la FAO. Le Comité des placements a examiné les résultats de cette étude et a proposé au Directeur général une révision de la répartition actuelle des actifs.

19. La valeur de réalisation au 31 décembre 2019 des différents types d'actifs est présentée ci-après.

Répartition des actifs du portefeuille de placements à long terme – 2019

Gestionnaire	% du portefeuille	Actifs en USD
Actions		
PanAgora AM	52,19%	289 849 144,00
Placements à revenu fixe		
LGT AM	19,08%	105 974 456,00
BNP AM	28,73%	159 582 679,00
TOTAL PORTEFEUILLE LT		555 406 279,00

Valeurs au 31/12/19

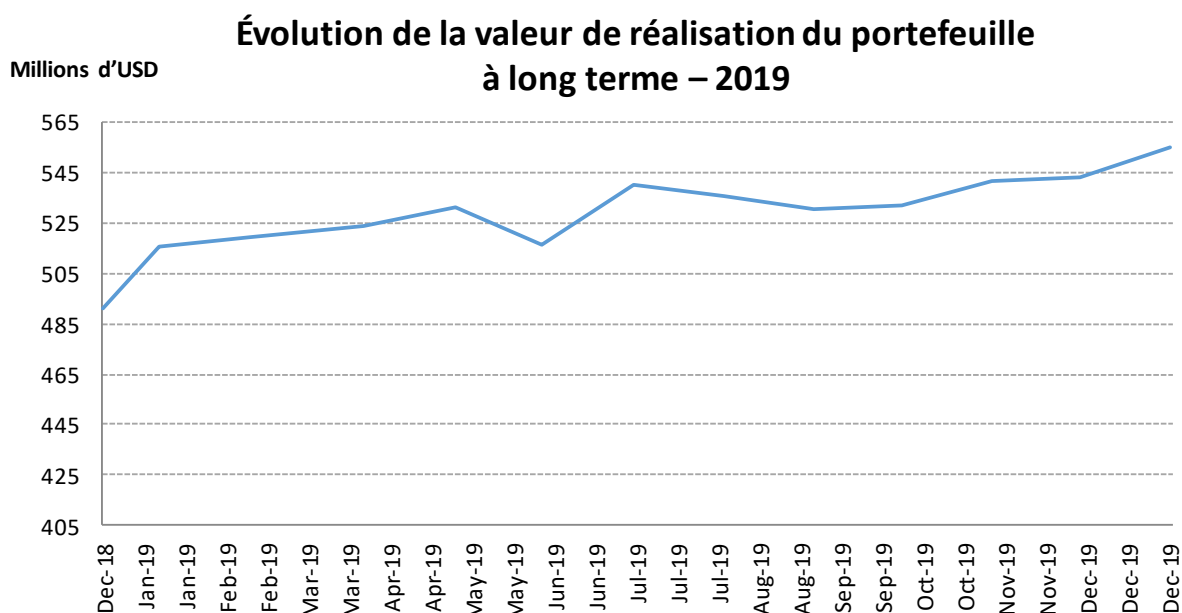
20. Ce portefeuille est rééquilibré si la pondération des actions et des titres à revenu fixe s'écarte de plus de +/- 5 points des seuils de 50 pour cent qui ont été fixés.

21. Les résultats sont mesurés par comparaison avec les indices de référence suivants:

- pour le portefeuille d'actions, l'indice Morgan Stanley Capital International Inc All Country, à hauteur de 80 pour cent, et l'indice Morgan Stanley Capital International Inc Emerging Markets, à hauteur de 20 pour cent;
- pour le portefeuille de titres à revenu fixe:
 - concernant le mandat attribué à LGT, l'indice Barclays World Government Inflation Linked Bonds, à hauteur de 80 pour cent, et l'indice ICE Merrill Lynch EMU Direct Government AAA Bonds, à hauteur de 20 pour cent;
 - concernant le mandat attribué à BNP, l'indice Barclays World Government Inflation Linked Bonds, à hauteur de 55 pour cent et les indices ICE Merrill Lynch EMU Direct Government AAA Bonds, Barclays EU Credit Corp et Barclays US Credit Corp, à hauteur de 15 pour cent chacun.

22. Ces indices de référence sont globalement représentatifs de la répartition géographique et sectorielle du portefeuille et ont été examinés par le Comité des placements de la FAO et par la Banque mondiale, en sa qualité de conseiller financier de l'Organisation.

23. Au cours de l'année, les placements à long terme sont passés de 491 millions d'USD à 555 millions d'USD. Le graphique ci-après présente l'évolution sur 2019 du portefeuille de placements à long terme.



24. La performance globale des placements à long terme pour 2019, exprimée en USD, a été de 12,80 pour cent, contre 14,04 pour cent pour l'indice de référence, soit une sous-performance de - 1,24 point. Le rendement détaillé de chaque portefeuille est présenté dans le tableau ci-dessous, avec une comparaison avec les indices de référence.

Rendement du portefeuille de placements à long terme – 2019

Actions, libellées en USD		RENDEMENT EN USD	RENDEMENT EN EUR
Gestionnaire	PanAgora AM	22,53%	
<i>Indice de référence</i>	<i>80 % de MSCI World + 20 % de MSCI Emerging Markets</i>	25,37%	
Placements à revenu fixe, libellés en EUR			
Gestionnaire	LGT AM	2,95%	4,84%
<i>Indice de référence</i>	<i>80 % de Barclays World Gov't Inflation Link'd + 20 % de ICE Merrill Lynch EMU Direct Gov't AAA Bond, couverts en EUR</i>	3,03%	4,93%
Gestionnaire	BNP AM	4,40%	6,32%
<i>Indice de référence</i>	<i>55 % de Barclays World Gov't Inflation Link'd + 15 % de ICE Merrill Lynch EMU Direct Gov't AAA Bond + 15 % de Barclays EU Credit Corp + 15 % de Barclays US Credit Corp, couverts en EUR</i>	4,12%	6,04%
RENDEMENT TOTAL DU PORTEFEUILLE À LONG TERME EN USD		12,80%	
Rendement du portefeuille (moyenne pondérée des portefeuilles d'actions et de titres à revenu fixe)		12,80%	
Rendement de l'indice de référence (moyenne pondérée des portefeuilles d'actions et de titres à revenu fixe)		14,04%	
Rendement excédentaire du portefeuille (par rapport à l'indice de référence)		-1,24%	

Performance annuelle EUR/USD

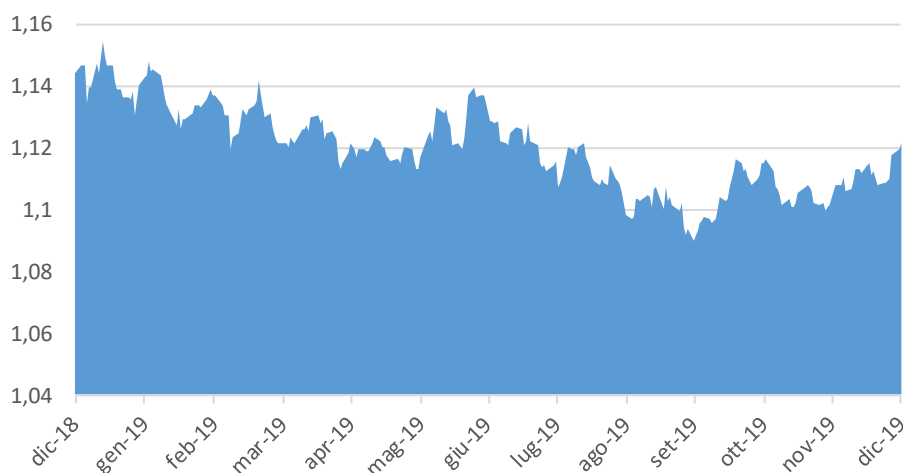
Valeurs de Bloomberg à la clôture au 31/12/19

-2,22%

25. Les portefeuilles de titres à revenu fixe sont libellés, gérés et mesurés en euros. En effet, les obligations sous-jacentes au titre de l'AMACS comportent une composante en euros substantielle et il est important de faire correspondre, dans la mesure du possible, les actifs et les passifs des portefeuilles à long terme. Les rendements des placements mesurés en euros sont en fait meilleurs que

les rendements convertis en USD. Cela est dû au fait que l'euro s'est déprécié d'environ 2,22 pour cent au cours de l'année. Cette évolution pèse sur la valeur des placements en euros lorsqu'ils sont mesurés en dollars des États-Unis. Il est toutefois important de souligner que la dépréciation de l'euro aurait un effet similaire sur les obligations, conduisant à une diminution relative de leur valeur mesurée en dollars des États-Unis.

Taux de change EUR/USD en 2019

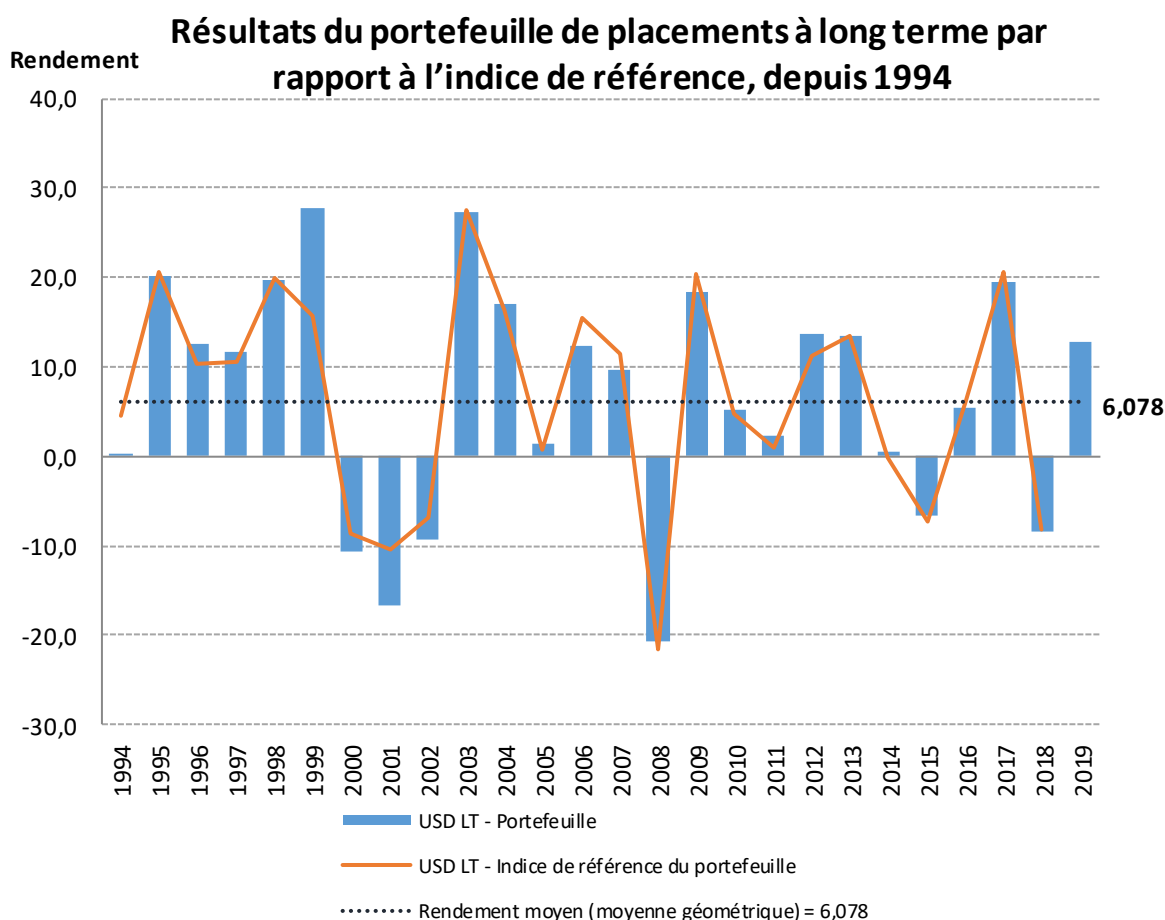


26. Le rendement annuel par rapport à l'indice de référence est certes une mesure importante, mais ces placements ont un horizon beaucoup plus long pour atteindre leurs objectifs. L'Organisation suit de près le rendement des placements sur plusieurs années et plusieurs cycles du marché afin de filtrer la volatilité à court terme et de comprendre les tendances à long terme des styles et objectifs de placement choisis. On constate dans le tableau ci-après, présentant les rendements obtenus, que les mandats actuels ont dégagé un rendement de 3,96 pour cent (en USD) depuis leur création.

Rendement du portefeuille de placements à long terme – 2019

		Valeur de réalisation Milliers d'USD	Poids dans le portefeuille	RENDEMENT 2019 EN USD	RENDEMENT 2019 EN EUR	RENDEMENT SUR 3 ANS EN USD	RENDEMENT SUR 5 ANS EN USD	RENDEMENT Depuis la création
Gestionnaire	PanAgora AM	289 849,14	52,19%	22,53%		10,49%	7,21%	6,30%
	<i>Indice de référence</i>			25,37%		12,31%	8,07%	5,17%
Gestionnaire	LGT AM	105 974,46	19,08%	2,95%	4,84%	3,65%	0,16%	0,64%
	<i>Indice de référence</i>			3,03%	4,93%	3,45%		
Gestionnaire	BNP AM	159 582,68	28,73%	4,40%	6,32%	4,13%	0,91%	1,06%
	<i>Indice de référence</i>			4,12%	6,04%	3,92%		
RENDEMENT TOTAL DU PORTEFEUILLE À LONG TERME EN USD		555 406,28		12,80%		7,33%	4,00%	3,96%
<i>Indice de référence consolidé à long terme</i>				14,04%		8,13%	4,45%	3,71%

27. Le tableau ci-dessous présente les rendements annuels de tous les placements à long terme (mandats actuels et antérieurs) depuis 1994, en comparaison avec les indices de référence. On constate que les rendements ont suivi de près ceux des indices de référence au cours des vingt-cinq dernières années. La ligne pointillée représente la moyenne géométrique, soit le rendement moyen sur cette période.



Gestion du risque pour le portefeuille à long terme

28. Tout comme les placements à court terme, les placements à long terme sont encadrés par une structure de gestion des risques rigoureuse. Pour compléter les rapports sur les risques fournis par les gestionnaires externes, l'Organisation a récemment mis en place un service de gestion des risques avec sa banque dépositaire, Northern Trust, qui fournit des rapports mensuels indépendants sur les facteurs de risque touchant le portefeuille. Ce rapport détaillé permet à la Division des finances (CSF) de décomposer les portefeuilles de façon à mesurer les éléments ci-après:

a) Sources des risques: répartition des actifs, sélection des titres, secteurs ou régions surpondérés ou sous-pondérés, duration, devise, etc.

b) Atténuation des risques: avantages de la diversification (secteur, style, structure de la duration), corrélation ou décorrélation entre les portefeuilles.

c) Mise à l'essai de scénarios: les portefeuilles sont soumis à des simulations de crise, fondées sur divers scénarios qui se sont réellement produits par le passé, afin d'évaluer la valeur en risque (VAR) potentielle, si des chocs similaires se produisaient aujourd'hui sur les marchés.

d) L'Organisation continuera de développer sa structure de gestion des risques de sorte que les fonds soient gérés au plus près de ses obligations. Des rapports mensuels au Comité des placements mettront en évidence l'évolution des facteurs de risque. En outre, le Service de la trésorerie appelle chaque trimestre les gestionnaires des placements et effectue chaque année des visites d'inspection.

Frais de placement

29. Les frais inhérents à la gestion des placements à court et à long terme sont détaillés ci-dessous. Les plus importants sont les frais de gestion externe des portefeuilles. Ces frais sont calculés en fonction d'un pourcentage convenu des actifs sous gestion, et évoluent en fonction de la valeur des actifs sous-jacents. La renégociation des frais avec un des gestionnaires du portefeuille à court terme a permis d'économiser 50 000 USD sur l'année.

30. Le taux global des frais de gestion et de surveillance des placements pour 2019 était de 0,125 pour cent, soit moins qu'en 2018 (0,142 pour cent). Bien que les frais aient été réduits d'un peu plus de 14 000 USD, le taux s'est amélioré puisque les actifs sous gestion ont augmenté de 230 millions d'USD, et les frais relatifs ont donc été réduits.

Services fournis en matière de placements	Dépenses en USD – 2019
Frais de gestion, de garde et de conseil	1 910 786,22
Dotation en personnel de trésorerie (trois postes du cadre organique)	629 128,03
Réunions du Comité consultatif pour les placements, surveillance du respect des obligations	40 248,46
Terminaux Bloomberg	44 775,00
Total des frais	2 624 937,71
Total des actifs au 31/12/2019	2 094 835 835,99
Taux de frais	0,125%

Gestion des placements à la FAO

31. Un examen détaillé de la répartition stratégique des actifs pour les placements à long terme est effectué par des sociétés spécialisées, dans le cadre d'une étude de la gestion actif-passif. Cet examen a lieu tous les cinq ans environ. La plus récente de ces études, réalisée fin 2018, a confirmé que le portefeuille de l'Organisation était très proche de la «frontière efficiente». Dans les conclusions de l'étude, il était proposé d'apporter des changements mineurs dans la répartition des actifs afin d'améliorer la performance possible sans accroître les niveaux de risque. Le Comité des placements a examiné les résultats de l'étude et une proposition de mise en œuvre d'une nouvelle répartition des actifs est à l'étude par la Direction générale.

32. Les stratégies d'allocation des actifs à court terme sont établies en étroite collaboration avec la Banque mondiale, qui est le conseiller de la FAO pour les placements. Un examen effectué par la Banque mondiale en 2018 a montré que l'allongement de la durée globale de trois mois à six mois pourrait améliorer les rendements sans risque supplémentaire. La mise en œuvre de cette prolongation nécessiterait de modifier la stratégie d'investissement, et la direction générale étudie actuellement la question.

33. Comme indiqué aux paragraphes 31 et 32, les résultats des études portant sur l'allocation des actifs sont examinés par le Comité des placements de la FAO. Les recommandations finales sont soumises à l'approbation du Directeur général. Le Comité des placements est composé des responsables des finances, du budget, du bureau juridique et de la vérification des comptes, ainsi que des trésoriers du FIDA et du PAM, et est présidé par le Sous-Directeur aux services internes (CS).

34. L'Organisation demande également conseil, pour ces placements, au Comité consultatif pour les placements, conformément à l'article 9.1 du Règlement financier. Ce comité est un organe externe composé d'experts de haut niveau exerçant dans des organisations telles que la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, l'Université Cornell, la BRI et la Banque asiatique de développement.

35. La gestion des avoirs placés sur les marchés d'actions et de valeurs à revenu fixe est assurée par des gestionnaires externes spécialisés, selon les directives écrites détaillées que leur remet la FAO. Ces gestionnaires sont choisis par appel d'offres international ouvert. La Banque mondiale prête son concours pour la sélection finale.

36. Le contrôle au jour le jour des gestionnaires externes, y compris la surveillance quotidienne du respect des directives qu'ils ont reçues, est confié au service de la trésorerie de la Division des finances de l'Organisation. Le Service de la trésorerie soumet des rapports réguliers au Directeur des finances, au Comité interne des placements et à la direction générale. Il effectue régulièrement des visites d'inspection et des appels pour vérification trimestriels, auprès des gestionnaires externes et des dépositaires de titres.

37. Enfin, un rapport détaillé sur les placements de la FAO est soumis chaque année au Comité financier. Il peut être consulté sur le site web de ce dernier.